

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66

Nombre de délégués titulaires présents : 24

Nombre de délégués suppléants présents : 14

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 38

:

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois janvier à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Alban BRUNEAU, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Frédéric DENIZE, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Denis FRAQUET Jean-Baptiste GASTINNE, Claire GUEROULT, Anthony GUEROUT, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Virginie LUTROT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Edouard PHILIPPE, Didier PERALTA, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Clotilde VALTER, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants : Thérèse BARIL, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Michel DAIGREMONT, Stéphanie DE BAZELAIRE, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Patrick FONTAINE, Denis GREVERIE, Chhun-Na LENGART, Raynald MAHEUT, Oumou NIANG-FOUQUET, Hervé NIEPCERON, Brigitte POURDIEU.

ONT DONNE POUVOIR :

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Joël COLSON

Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE

Serge GIRARD à Hervé NIEPCERON

Jean-Marc VASSE à Frédéric DENIZE

Christine DOMAIN à Pascal LEPRETTRE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Agnès CANAYER, Malika CHERRIERE, Bastien CORITON, Alexis DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jérôme DUBOST, Sylvie FEREMANS, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Christine MOREL, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gwendoline PRESLES, Eric SCARANO, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Virginie VANDAELE, Jean-Marc VASSE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Pierre AUBRY, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Christine DECHAMPS, Laurent DELANOE, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Christophe DORE, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Isabelle DUONG, Thierry EUSTACHE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Charlie GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Anne-Virginie LE COURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Marie-Françoise LOISON, David MULLER, Denis PEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Karine RAMAIN, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT-MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS.

Délibération n°20260123 - 01 - Désignation d'un secrétaire de séance

En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation d'un membre pour remplir la fonction de secrétaire de séance au cours de la présente réunion et d'adopter la délibération suivante.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE DE

- **Désigner** Monsieur Augustin BOEUF comme secrétaire de séance.

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



**ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU**

16 MARS 2026

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66

Nombre de délégués titulaires présents : 24

Nombre de délégués suppléants présents : 14

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 38

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois janvier à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Alban BRUNEAU, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Frédéric DENIZE, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Denis FRAQUET Jean-Baptiste GASTINNE, Claire GUEROULT, Anthony GUEROUT, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Virginie LUTROT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Edouard PHILIPPE, Didier PERALTA, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Clotilde VALTER, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants : Thérèse BARIL, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Michel DAIGREMONT, Stéphanie DE BAZELAIRE, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Patrick FONTAINE, Denis GREVERIE, Chhun-Na LENGART, Raynald MAHEUT, Oumou NIANG-FOUQUET, Hervé NIEPCERON, Brigitte POURDIEU.

ONT DONNE POUVOIR :

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Joël COLSON

Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE

Serge GIRARD à Hervé NIEPCERON

Jean-Marc VASSE à Frédéric DENIZE

Christine DOMAIN à Pascal LEPRETTRE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Agnès CANAYER, Malika CHERRIERE, Bastien CORITON, Aleix DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jérôme DUBOST, Sylvie FEREMANS, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Christine MOREL, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gwendoline PRESLES, Eric SCARANO, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Virginie VANDAELE, Jean-Marc VASSE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Pierre AUBRY, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Christine DECHAMPS, Laurent DELANOE, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Christophe DORE, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Isabelle DUONG, Thierry EUSTACHE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Charlie GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Anne-Virginie LE COURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Marie-Françoise LOISON, David MULLER, Denis PEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Karine RAMAIN, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT-MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS.

Délibération n°20260123 - 02 - Procès-verbal du 5 décembre 2025 - adoption

Il convient d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 9 décembre 2024 et de prendre la délibération ci-dessous.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 5 décembre 2025,

DECIDE

- **D'adopter** le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 5 décembre 2025.

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



**ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU**

16 MARS 2026

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66
Nombre de délégués titulaires présents : 24
Nombre de délégués suppléants présents : 14
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votants : 38

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois janvier à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Alban BRUNEAU, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Frédéric DENIZE, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Jean-Baptiste GASTINNE, Claire GUEROULT, Anthony GUEROUT, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Virginie LUTROT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Edouard PHILIPPE, Didier PERALTA, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Clotilde VALTER, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants : Thérèse BARIL, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Michel DAIGREMONT, Stéphanie DE BAZELAIRE, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Patrick FONTAINE, Denis GREVERIE, Chhun-Na LENGART, Raynald MAHEUT, Oumou NIANG-FOUQUET, Hervé NIEPCERON, Brigitte POURDIEU.

ONT DONNE POUVOIR :

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Joël COLSON
Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE
Serge GIRARD à Hervé NIEPCERON
Jean-Marc VASSE à Frédéric DENIZE
Christine DOMAIN à Pascal LEPRETTRE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Agnès CANAYER, Malika CHERRIERE, Bastien CORITON, Alexis DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jérôme DUBOST, Sylvie FEREMANS, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Christine MOREL, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gwendoline PRESLES, Eric SCARANO, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Virginie VANDAELE, Jean-Marc VASSE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Pierre AUBRY, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Christine DECHAMPS, Laurent DELANOE, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Christophe DORE, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Isabelle DUONG, Thierry EUSTACHE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Charlie GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Anne-Virginie LE COURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Marie-Françoise LOISON, David MULLER, Denis PEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Karine RAMAIN, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT-MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles 5211-1 et suivants et l'article L.2121-31,
- L'instruction budgétaire et comptable M57, version en vigueur au 1^{er} janvier 2025.
- La délibération n° 20250207-06 du 7 février 2025 adoptant le budget primitif 2025.
- L'exercice du budget 2025.

Considérant :

- que le receveur a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré,

DECLARE que le compte de gestion (synthèse ci-après) dressé par le Trésorier pour l'exercice 2025, pour le budget visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part pour l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement 2025			
Réalisations de l'exercice	554 688,49 €	650 848,04 €	
<u>Excédent</u> de fonctionnement			+ 96 159,55 €
Investissement 2025			
Réalisations de l'exercice	1 665,16 €	8 637,57 €	
<u>Excédent</u> d'investissement			6 972,41 €
Résultats de l'exercice 2025			
Résultat antérieur reporté Fonctionnement			49 187,45 €
Résultat antérieur reporté N-1 Investissement			23 353,51 €
Résultat de clôture exercice 2025			175 672,92 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU

16 MARS 2026

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66
Nombre de délégués titulaires présents : 24
Nombre de délégués suppléants présents : 14
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votants : 38

L'an deux mil vingt-six, le 23 janvier 2026 à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Alban BRUNEAU, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Frédéric DENIZE, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Jean-Baptiste GASTINNE, Claire GUEROULT, Anthony GUEROUT, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Virginie LUTROT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Edouard PHILIPPE, Didier PERALTA, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Clotilde VALTER, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants : Thérèse BARIL, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Michel DAIGREMONT, Stéphanie DE BAZELAIRE, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Patrick FONTAINE, Denis GREVERIE, Chhun-Na LENGART, Raynald MAHEUT, Oumou NIANG-FOUQUET, Hervé NIEPCERON, Brigitte POURDIEU.

ONT DONNE POUVOIR :

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Joël COLSON
Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE
Serge GIRARD à Hervé NIEPCERON
Jean-Marc VASSE à Frédéric DENIZE
Christine DOMAIN à Pascal LEPRETTRE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Agnès CANAYER, Malika CHERRIERE, Bastien CORITON, Alexis DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jérôme DUBOST, Sylvie FEREMANS, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Christine MOREL, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gwendoline PRESLES, Eric SCARANO, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Virginie VANDAELE, Jean-Marc VASSE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Pierre AUBRY, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Christine DECHAMPS, Laurent DELANOE, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Christophe DORE, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Isabelle DUONG, Thierry EUSTACHE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Charlie GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Anne-Virginie LE COURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Marie-Françoise LOISON, David MULLER, Denis PEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Karine RAMAIN, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT-MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles 5211-1 et suivants et l'article L.2121-14.
- L'instruction budgétaire et comptable M57, version en vigueur au 1^{er} janvier 2025.
- La délibération n° 20250207-06 du 7 février 2025 adoptant le budget primitif 2025.
- L'exercice du budget 2025.

Considérant :

- Que la présentation et le vote du compte administratif 2025 doit intervenir avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.
- La présentation par l'ordonnateur, du compte administratif de l'exercice 2025 du Pôle métropolitain.
- La nomination de Madame Brigitte POURDIEU doyen(ne) d'âge des conseillers métropolitains, en tant que Président de séance pour l'approbation du compte administratif 2025.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** le compte administratif pour l'exercice 2025, tel que présenté et de constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- **d'arrêter** le résultat définitif de l'exercice 2025 comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement 2025			
Réalisations de l'exercice	554 688.49 €	650 848.04 €	
Excédent de fonctionnement			96 159.55 €
Investissement 2025			
Réalisations de l'exercice	1 665.16 €	8 637.57 €	
<u>Excédent</u> d'investissement			6 972.41 €
Résultats de l'exercice 2025			+ 103 131.96 €
Résultat antérieur reporté N-1 Fonctionnement			49 187.45 €
Résultat antérieur reporté N-1 Investissement			23 353.51 €
Résultat de clôture exercice 2025			+ 175 672.92 €

- de constater que les résultats de clôture de l'exercice 2025 font apparaître un excédent de fonctionnement de **96 159.55 €** et un excédent d'investissement de **6 972.41 €**.
- Et un résultat de l'exercice 2025, cumulé des résultats antérieurs de **175 672.92 €**.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU

16 MARS 2026

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66
Nombre de délégués titulaires présents : 24
Nombre de délégués suppléants présents : 14
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votants : 38

L'an deux mil vingt-six, le 23 janvier à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Alban BRUNEAU, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Frédérick DENIZE, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Denis FRAQUET Jean-Baptiste GASTINNE, Claire GUEROULT, Anthony GUEROUT, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Virginie LUTROT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Edouard PHILIPPE, Didier PERALTA, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Clotilde VALTER, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants : Thérèse BARIL, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Michel DAIGREMONT, Stéphanie DE BAZELAIRE, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Patrick FONTAINE, Denis GREVERIE, Chhun-Na LENGART, Raynald MAHEUT, Oumou NIANG-FOUQUET, Hervé NIEPCERON, Brigitte POURDIEU.

ONT DONNE POUVOIR :

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Joël COLSON
Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE
Serge GIRARD à Hervé NIEPCERON
Jean-Marc VASSE à Frédérick DENIZE
Christine DOMAIN à Pascal LEPRETTRE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Agnès CANAYER, Malika CHERRIERE, Bastien CORITON, Aleix DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jérôme DUBOST, Sylvie FEREMANS, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Christine MOREL, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gwendoline PRESLES, Eric SCARANO, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Virginie VANDAELE, Jean-Marc VASSE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Pierre AUBRY, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Christine DECHAMPS, Laurent DELANOE, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Christophe DORE, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Isabelle DUONG, Thierry EUSTACHE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Charlie GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Anne-Virginie LE COURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Marie-Françoise LOISON, David MULLER, Denis PEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Karine RAMAIN, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT-MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1612-12 et suivants
- L'instruction budgétaire et comptable M57, version en vigueur au 1^{er} janvier 2025.
- L'exercice du budget 2025.

Considérant

- Que le résultat à la clôture 2025 s'établit à **96 159.55 €** en fonctionnement et **6 972.41 €** en investissement
- Que le résultat global cumulé s'établit à **145 347.00 €** en fonctionnement et **30 325.92 €** en investissement
- Que l'arrêté des comptes détermine le résultat de fonctionnement de l'exercice et que ce résultat s'il est excédentaire fait l'objet d'une décision d'affectation en section d'investissement à hauteur du besoin de financement,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- De reporter à la section de fonctionnement du budget primitif 2026, l'excédent de financement cumulé : report de fonctionnement (R002) : **145 347.00 €**.
- De reporter à la section d'investissement du budget primitif 2026, l'excédent de financement cumulé : report d'investissement (R001) : **30 325.92 €**.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU

16 MARS 2026

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66

Nombre de délégués titulaires présents : 24

Nombre de délégués suppléants présents : 14

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 38

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois janvier à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Alban BRUNEAU, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Frédéric DENIZE, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Jean-Baptiste GASTINNE, Claire GUEROULT, Anthony GUEROUT, Patrick LEFEBVRE, Pascal LEPRETTRE, Virginie LUTROT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Edouard PHILIPPE, Didier PERALTA, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Clotilde VALTER, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants : Thérèse BARIL, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Michel DAIGREMONT, Stéphanie DE BAZELAIRE, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Patrick FONTAINE, Denis GREVERIE, Chhun-Na LENGART, Raynald MAHEUT, Oumou NIANG-FOUQUET, Hervé NIEPCERON, Brigitte POURDIEU.

ONT DONNE POUVOIR :

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Joël COLSON

Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE

Serge GIRARD à Hervé NIEPCERON

Jean-Marc VASSE à Frédéric DENIZE

Christine DOMAIN à Pascal LEPRETTRE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Agnès CANAYER, Malika CHERRIERE, Bastien CORITON, Aleix DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jérôme DUBOST, Sylvie FEREMANS, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Christine MOREL, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gwendoline PRESLES, Eric SCARANO, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Virginie VANDAELE, Jean-Marc VASSE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Pierre AUBRY, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Christine DECHAMPS, Laurent DELANOE, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Christophe DORE, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Isabelle DUONG, Thierry EUSTACHE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Charlie GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Anne-Virginie LE COURTOIS, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Luc LEFEVRE, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Marie-Françoise LOISON, David MULLER, Denis PEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Karine RAMAIN, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT-MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- la loi n° 94.504 du 22 Juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux Collectivités Locales
- l'instruction budgétaire et comptable M57 s'appliquant aux syndicats mixtes
- la délibération n°20231006 - 03 autorisant le changement de nomenclature en M57
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- la délibération n°20231222 - 09 adoptant le règlement budgétaire et financier du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Considérant

- le projet de budget primitif 2026 présenté par l'ordonnateur.

Après en avoir délibéré :

DECIDE :

- **d'adopter** le budget primitif de l'exercice 2026 arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés présentant chapitre par chapitre le budget du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et les cotisations.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Article	Recettes	Montant
002	Excédent Fonctionnement reporté N-1	145 347.00 €
74888	Autres attributions et participations	642 511.66 €
TOTAL DES RECETTES		787 858.66 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Article	Dépenses	Montant
60622	Carburant	1 000.00 €
60623	Alimentation	1 200.00 €
60632	Fournitures petit équipement	1 000.00 €
6064	Fournitures administratives	1 500.00 €
6132	Locations immobilières	29 000,00 €
61358	Locations mobilières autres	14 000,00 €
61551	Entretien matériel roulant	800.00 €
6156	Maintenance	9 000,00 €
6161	Assurances	5 600,00 €
6182	Documentation	700,00 €
6184	Organismes de formation	2 200.00 €
6185	Frais de colloques et séminaires	300,00 €
6188	Service ext - Autres frais divers	370 858.66 €
6226	Honoraires	10 000,00 €
6234	Adm générale collectivité	1 500.00 €
6236	Catalogues, imprimés et publications	30 000.00 €
6238	Divers	2 500.00 €

6251	Voyages déplacements et missions	1 800,00 €
6261	Frais d'affranchissement	400,00 €
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00 €
	TOTAL Chapitre 011	484 858.66 €
6332	Cotisations FNAL	200,00 €
6336	Cotisations CDG/CNFPT	3 000,00 €
6338	Autres impôts et taxes sur rémunérations	600,00 €
64111	Rémunération principale	31 000,00 €
64112	SFT-IR	1 000,00 €
64118	Autres indemnités	10 000,00 €
64131	Rémunérations	84 000,00 €
64132	SFT-IR	900,00 €
64138	Primes et autres indemnités	59 000,00 €
6451	Cotisations URSSAF	43 000,00 €
6453	Cotisations caisses de retraites	18 000,00 €
6454	Cotisations ASSEDIC	6 100,00 €
6458	Cotisations autres organismes sociaux	200,00 €
	TOTAL Chapitre 012	257 000,00 €
65748	Subv fonct autres	40 000,00 €
65888	Autres charges divers gestion courante	0,00 €
	TOTAL chapitre 65	40 000,00 €
6811	Amortissement	6 000,00 €
	TOTAL Chapitre 042	6 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €
	TOTAL DES DEPENSES	787 858.66 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Article	Recettes	Montant
001	Excédent Investissement reporté N-1	30 325.92 €
2805	Concessions et droits similaires	4 500,00 €
281838	Autre matériel informatique	1 400,00 €
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	100,00 €
	Total Chapitre 040	6 000,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	-
	Total Chapitre 10	-
021	Virement de la section fonctionnement	0 €
	TOTAL DES RECETTES	36 325.92 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Article	Dépenses	Montant
2051	Concessions et droits similaires	14 000,00 €
	Total Chapitre 20	14 000,00 €
21838	Autre matériel informatique	12 000.00 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 325.92 €
	Total Chapitre 21	22 325.92 €
TOTAL DES DEPENSES		36 325.92 €

MONTANT DES COTISATIONS 2026 DES EPCI MEMBRES DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

EPCI Membres	MONTANT
Communauté de Communes Pays Honfleur-Beuzeville	10 572,92 €
Communauté de Communes Campagne de Caux	12 180,35 €
Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral	34 726,78 €
Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie	26 084,35 €
Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie	72 705,71 €
Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo	104 579,48 €
Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole	317 316,77 €
Communauté de Communes Roumois Seine	33 033,64 €
Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle	31 311.66 €
TOTAL	642 511.66 €

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU

16 MARS 2026